

Le SERA, votre nouveau syndicat des eaux

L'eau est essentielle, et sa gestion reste un défi majeur pour beaucoup de communes. Notre territoire, même s'il est favorisé par cette ressource pour l'instant abondante, doit évidemment faire face à cet enjeu vital.

Jusqu'au 31 décembre 2024, c'était 2 syndicats, regroupant 11 communes, qui avaient la charge de cette ressource avec le SIERA dédié à l'eau potable et pour l'assainissement le STEASA.

A partir du 1^{er} janvier 2025, les deux syndicats se réunissent pour former le **SERA: Syndicat des Eaux de la Région d'Ambérieu**. Grâce à l'attractivité de ce regroupement ce sont 4 nouvelles communes qui nous rejoignent.

Le SERA, grâce à une stratégie à long terme menée par les représentants de ses 15 communes membres et sous l'impulsion de son président, optimisera donc la façon dont l'eau est prélevée, traitée et distribuée puis collectée, transportée et épurée. Mais surtout ce regroupement permettra de mutualiser les ressources et compétences techniques et humaines pour améliorer la qualité de services rendus aux usagers.

Le SERA assurera un service public avec l'aide de techniciens experts et un important patrimoine composé d'installations techniques sans cesse renouvelées ou améliorées pour mener à bien cette mission d'intérêt public.

Pour assurer l'entretien du réseau et réaliser de nouveaux investissements, le SERA bénéficie de certaines aides et subventions mais c'est le règlement de votre facture d'eau qui rémunère l'ensemble des étapes du petit cycle de l'eau ou plutôt de ces services. Chaque élément de la facture d'eau correspond à une étape dans ce cycle. On dit alors que « l'eau paye l'eau. »

Pour répondre à vos besoins, le SERA s'inscrit mais surtout s'engage par ses actions dans le circuit domestique de l'eau, appelé « le petit cycle de l'eau ».

Le petit cycle de l'eau

Peut se résumer en un circuit de 5 grandes étapes: **Le pompage de l'eau dans les nappes, son traitement en vu de sa potabilité, son stockage en réservoir pour sa disponibilité, sa distribution via le réseau et son traitement en station d'épuration avant le retour dans le milieu naturel.**

Le SERA agit bien-sûr avec des résultats visibles pour vous, par exemple en vous fournissant de l'eau potable au robinet, mais aussi avec des actions moins visibles comme la collecte, le traitement et l'assainissement des eaux avant leur rejet dans l'environnement.

Aujourd'hui, ce sont ainsi plus de 33n500 habitants et entreprises qui utilisent nos services quotidiennement.

Chaque usager participe à ce défi grâce au suivi de bonnes pratiques comme par exemple une bonne gestion de l'eau en vue de son économie, ou par la sensibilisation aux déchets rejetés dans le réseau d'eau usée.

De meilleurs usages pour vos eaux usées

Pour rappelles produits à proscrire dans votre réseau d'eaux usées:

- Les produits solides non dégradables comme les lingettes, tampons, préservatifs, mégots, sacs plastiques.
- Les graisses et les huiles alimentaires
- Les vernis

Ces actions collectives et responsables permettent d'optimiser nos actions autant qu'une bonne utilisation de nos infrastructures préserve ce bien commun qu'est l'eau.

En conclusion cette fusion représente donc une étape importante pour nos communes car elle permet

- Une mutualisation pour plus d'efficacité,
- La garantie d'un accès équitable et pérenne à une eau de qualité,
- Un engagement pour la protection de l'environnement,
- l'assurance d'une gestion durable de cette ressource...au juste prix.

Afin de faciliter et de favoriser l'accès à nos services, nous restons joignables pour vous répondre par téléphone, au numéro unique suivant : 04.74.35.07.16.

Dans l'attente du site internet du SERA, vous continuerez de retrouver l'ensemble des informations nécessaires sur les sites du STEASA (steasa.fr) et du SIERA (siera.fr). Nous communiquerons régulièrement par ce biais afin de vous informer des travaux nécessaires à l'entretien du patrimoine et à son bon fonctionnement

Le SERA en chiffres

16700 usagers sur 15 communes adhérentes Un territoire d'une superficie de 191 Km²

20 points de prélèvements d'eau (sources ou nappes) avec 44réservoirsd'eau potable 327 km de canalisations d'eau potable

4450000 litres d'eau potable acheminés/jour

18 stations de traitement des eaux usées avec 45 stations de relevage et 2bassins d'orage 6 128 000 litres d'eaux usées traités / jour

265 km de canalisation d'eaux usées